

**Seconde guerre  
mondiale  
1939 - 1945**

---

**Nantes et la  
Loire Inférieure  
sous l'occupation  
allemande**

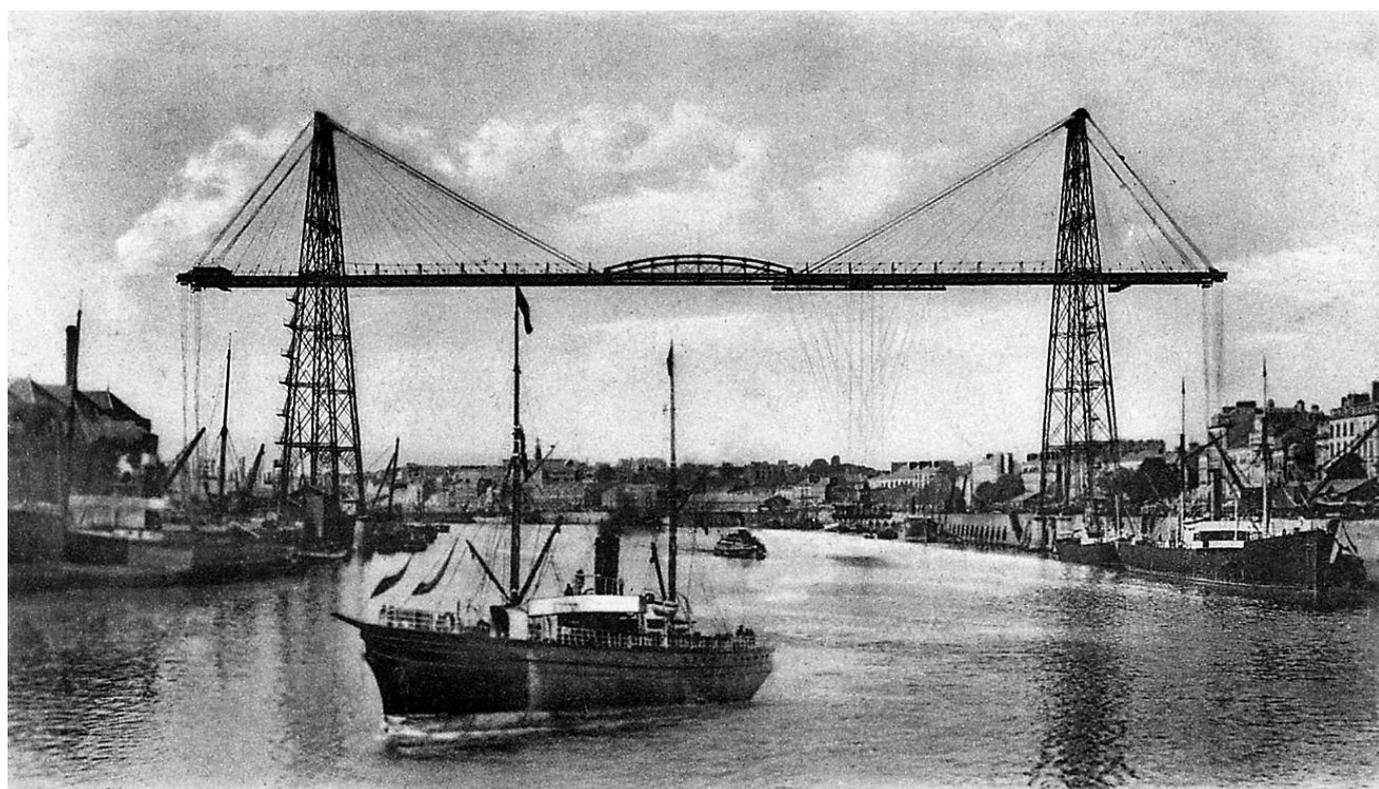
---

**Willy Pelletier  
Résistant nantais**

---

**Dossier commémoratif**

---



# Synthèse

**Willy Pelletier**, héros de la résistance contre le nazisme, chevalier de la légion d'honneur, titulaire de la médaille de la Résistance, mort torturé par la Gestapo sans avoir parlé et sans avoir mis en péril son réseau, est un résistant français, né le 6 août 1913 à Nantes et assassiné par la Gestapo le 10 mai 1944.



Willy Pelletier entre en résistance dès son affectation à la brigade de Vallet en 1941. Il devient membre du réseau « Défense de la France ».

Ensuite, après son affectation à la brigade de Nantes-Chantenay en 1942, il se distingue en premier lieu, du 16 au 23 novembre 1943, lors des bombardements de Nantes par les forces alliées : 3 000 bombes sont déversées sur la ville, 8 000 maisons rasées, d'où l'on retire 1 500 morts et 2 500 blessés. Sans attendre l'arrêt des bombardements, Willy Pelletier sauve sous les bombes des dizaines de personnes et évacue les blessés. Il reçoit pour « cet acte de bravoure et de courage exceptionnel » une citation à l'ordre de la Légion de gendarmerie d'Anjou, le 28 décembre 1943, et une lettre d'éloges et de félicitations du ministre de l'Intérieur, daté du 5 février 1945, publié

au *Journal officiel*.

Le 20 mars 1943, il se fait délivrer une fausse carte d'identité, sous le nom de D'Arnicelli, puis prend le pseudonyme de Rolland, lieutenant inscrit au réseau « Trois clés de défense de la France », sous le numéro X300A Chef de service de renseignements.

Durant l'année qui suit, il assure le sauvetage de nombreux aviateurs alliés abattus ; il transmet d'importants renseignements sur les installations de la Kriegsmarine ; il aide en même temps à l'évasion de requis par le Service du travail obligatoire (STO) ; il s'introduit dans les locaux de certains groupes de collaborateurs pour faire parvenir à Londres des documents sur leurs activités. Il organise le maquis de Couëron, où le réseau cache des aviateurs anglais et des officiers polonais évadés.

Son acte de résistance le plus important est d'avoir organisé et réalisé, le 7 mars 1944, le sabotage et l'explosion d'une citerne à bord d'un navire-citerne, avant son départ des chantiers Dubigeon à Nantes, sous contrôle allemand. Ce navire-citerne devait incessamment quitter le port pour ravitailler les sous-marins de poche allemands qui patrouillaient dans l'Atlantique. **En cette période de préparation du débarquement allié, il s'agissait d'une opération majeure.** Ce navire-citerne était en effet central dans le ravitaillement des sous-marins de haute mer, qui causaient des pertes considérables aux armées alliées.

Il y avait alors deux options : soit un bombardement intensif de Nantes par la Royal Air

Force, qui aurait détruit la ville, soit une action de commando. Aussi, en accord avec Londres, le 7 mars 1944, usant de son uniforme de gendarme (ce qui causera sa perte), Willy Pelletier pénètre-t-il dans les chantiers Dubigeon pour organiser et effectuer le sabotage. Accompagné du chaudronnier Marcel Guihaire, il présente aux soldats allemands son laissez passer de gendarme et leur explique, en allemand, qu'il supervise un ouvrier chargé de poursuivre les travaux en cours dans le chantier. Un bombardement intensif de la ville de Nantes était programmé. Willy Pelletier et Marcel Guihaire sabotent les canalisations de fioul d'une citerne et préparent un incendie avec des chiffons imbibés de carburant. Le lendemain, la citerne s'embrase et explose, rendant inutile le bombardement. **Le quartier Chantenay et les abords du port de Nantes ne furent ainsi pas bombardés et certainement bien des vies furent épargnées.**

Après cette explosion qui fragilise l'armée allemande, l'étau se resserre autour de Willy Pelletier. Il est arrêté le 3 mai 1944. Aucun document n'est retrouvé à son domicile, 28 rue Pierre Dupont à Nantes. Malgré la perquisition de la Gestapo chez ses sœurs adoptives, Jeanne et Edith Janeau, 2 rue de Pilleux à Nantes, aucun des documents du réseau, qui y étaient cachés, ne purent être trouvés.

Willy Pelletier est transféré dans les locaux de la Gestapo, place Louis XVI (1 place du Maréchal Foch) à Nantes, où pendant une semaine, il sera constamment torturé jusqu'à décéder, méconnaissable, le 10 mai 1944, à l'âge de 30 ans.

Aucun membre de son réseau ne sera inquiété ou arrêté : il n'avait pas parlé. Cinq mois plus tard, les Américains et les résistants pénétraient dans Nantes.

Pour ses actes de résistance, le grade de lieutenant de gendarmerie lui est attribué en 1949. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume pour faits de guerre exceptionnels en 1950 et se voit attribuer la médaille de la Résistance française en 1952. Auparavant, en 1947, est apposée dans la caserne de gendarmerie de Nantes Chantenay, où il exerçait, une plaque de marbre : « À la mémoire du gendarme Willy Pelletier de la brigade de Chantenay, ardent patriote et audacieux résistant, mort pour la France le 10 mai 1944 des suites des tortures infligées par la Gestapo ».

Le 7 mai 1984, la plus importante caserne de gendarmerie des Pays de la Loire, la caserne Beauséjour de Saint-Herblain, est baptisée «caserne Willy Pelletier», en présence de Jean-Marc Ayrault.

**Mais la réorganisation récente des forces de gendarmerie, en fermant cette caserne, a de facto effacé l'hommage rendu à Willy Pelletier et renvoyé à l'oubli des nantais la mémoire de son dévouement, qu'il paya de sa vie.**

Willy Pelletier faisait partie des chœurs de l'Opéra de Nantes. Il a enregistré plusieurs 78 tours. Il était marié et père d'un enfant de cinq ans.

## **Sommaire des documents**

<b>Synthèse</b> .....	2
<b>1- 6 août 1913 - Extrait d'acte de naissance</b> .....	6
<b>2 - 10 mai 1944 - Certificat de décès</b> .....	7
<b>3 - Bombardements de la Ville de Nantes</b> .....	8
3.1 – 28 décembre 1943 – Citation à l'ordre de la Légion pour conduite exemplaire sous les bombardements de Nantes des 16 et 23 septembre 1943.....	9
3.2 - 5 février 1945 – Citation du Préfet de la Loire-Inférieure.....	10
<b>4 - 1943 à 1955 - Témoignages et validations des activités de résistant</b> .....	11
4.1 - 16 mai 1944 – Rapport de l'adjudant Louet Eugène Cdt de la brigade de Chantenay à Nantes...	12
4.2 - 27 mars 1947 – Attestation du Cdt Henri Maurice (chef du réseau « Défense de la France »)....	13
4.3 – 14 janvier 1948 – Attribution de la Médaille Militaire .....	14
4.4 - 6 juillet 1948 - Certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure Française.....	15
4.5 - 28 juillet 1948 – Copie certifiée conforme du document ci-dessus.....	16
4.6 - 25 octobre 1948 – Attestation de « Défense de la France MLN ».....	17
4.7 - 9 octobre 1949 – Notification de l'homologation de Willy Pelletier au grade de Lieutenant.....	18
4.8 - 13 octobre 1949 – Notification de la prise de rang au 15 mai 1944 du grade de Lieutenant.....	19
4.9 - 31 mai 1950 – Déclaration du gendarme Loliero Antonin .....	20
4.10 - 8 juin 1950 – Déclaration de l'adjudant Louet Eugène.....	21
4.11 - 5 décembre 1950 – Attribution de la Légion d'Honneur .....	22
4.12 - 14 octobre 1950 – Carte d'interné résistant .....	23
4.13 - 30 avril 1951 – Certificat de validation des services, campagnes et blessures des déportés et internés de la résistance .....	24
4.14 - 7 juin 1952 – Attribution de la médaille de la résistance .....	25
4.15 - 12 juin 1955 – Carte de combattant volontaire de la résistance .....	27
4.16 - 18 juillet 1955 – Lettre du préfet d'expédition de la carte ci-dessus .....	28
<b>5 -1947 - Pose d'une plaque commémorative sur la façade de la Caserne de Chantenay</b> .....	29
5.1 – Hommage formulé par le Cdt Maurice Henri responsable du réseau «Défense de la France»....	30
5.2 – Articles de presse.....	33
<b>6 - 7 juin 1949 - Inauguration du Monument aux Morts du Maquis Sud à Chantemerle</b> .....	35
6.1 – Reportage du journal « La Résistance de l'Ouest.....	36
<b>7 - 7 mars 1970 - Article de presse rappelant le sabotage d'un bateau citerne allemand à Nantes</b> .....	40

<b>8 - 7 mai 1984 à 2014 - Inauguration de la Caserne Pelletier – Cérémonie d’hommage</b> .....	41
8.1 – 28 février 1983 - Arrêté préfectoral de désignation de la « Caserne Gendarme Pelletier ».....	42
8.2 – 13 avril 1984 – Invitation du Colonel Thépenier à l’inauguration de la plaque apposée sur la façade de la caserne.....	44
8.3 - février 1999 - Invitation du Colonel Billard à la cérémonie d’hommage aux gendarmes victimes du devoir.....	45
8.4 - 16 février 1999 - Allocution prononcée par le Colonel Billard au cours de la cérémonie d’hommage aux gendarmes victimes du devoir.....	46
8.5 - 17 février 1999 - Reportage de presse.....	51
<b>9 – 15 avril 1998 – Mémoire établi par le Chef d’Escadron François Le Berre</b> .....	52
9.1- Mémoire.....	52
9.2 – 15 juin 2010 – Accusé de réception de la transmission aux «Archives Départementales de la Loire-Atlantique » du Mémoire établi par le Commandant Le Berre .....	108
<b>10 - 2011 - Décision du Conseil Général de Loire Atlantique de regrouper les gendarmes</b> .....	109
10.1 - 27 août 2011 - Article de Ouest France rapportant la décision du regroupement des gendarmes .....	109
10.2 - 2 février 2012 - Lettre du Commandant Le Berre à Jean Marc Ayrault Député Maire de Nantes.....	110
10.3 - 6 avril 2012 - Lettre de réponse apportée par le Colonel François Alegre de la Soujeole Commandant de Région.....	111
10.4 - 18 juin 2013 - Lettre de relance adressée par le Commandant Le Berre au Colonel Alegre de la Soujeole.....	113
10.5 - 25 juin 2013 - Lettre de réponse apportée par le Colonel Alegre de la Soujeole.....	114
<b>11 - 27 août 2014 - Cérémonie commémorative du 70 ème anniversaire de la libération de Vallet</b> .....	117
11.1 – 27 août 2014 – Eloge du Gendarme Willy Pelletier prononcé par le Lieutenant Colonel Michel De Gaulejac .....	118
11.2 – 28 août 2014 – Reportage de « Ouest France » .....	124
11.3 – 4 septembre 2014 – Reportage de « L’Hebdo de Sèvre et Maine » .....	125
<b>12 - 27 mai 2015 - Inauguration de la « Salle d’honneur Gendarme Willy Pelletier » à la caserne Richemont à Nantes</b> .....	127
12.1 – avril 2015 – Invitation du Colonel Commandant de la Région .....	127
12.2 – 27 mai 2015 – Allocution prononcée par le Colonel Didier Marconnet Commandant de la Région de Gendarmerie.....	128

DÉPARTEMENT  
de la  
**LOIRE-INFÉRIEURE**  
**EXTRAIT**  
**DÉLIVRÉ GRATIS**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de la Ville de Nantes



N. B. — Le présent extrait est délivré en conformité des lois et règlements divers sur la dispense du timbre à titre de renseignement administratif.

**EXTRAIT d'ACTE de NAISSANCE**

(Loi du 30 Novembre 1906)

H<sup>o</sup> Canton No 590

Le six août  
mil neuf cent treize  
est né à NANTES (Loire-Inférieure)

(1) Willy  
du sexe masculin  
fils reconnu de Marie Zélie Francine  
Pelletier

(2) marié à Nantes le vingt six juin  
mil neuf cent treize avec Hélène  
Françoise Eugénie Boudet

Délivré conforme au registre de la Mairie, sur papier libre,  
pour autorités militaires

Nantes, le seize Novembre mil neuf cent treize sept  
L'officier de l'État Civil,



*Priluy*

(1) Prénoms  
(2) Indiquer les mentions d'adoption et de mariage.

Le cinquante-neuf mil neuf cent quarante-quatre, à Neufchâteau, commune de Neufchâteau, est décédé, franc  
 Gabriel Erasme, un; Willy Pelletier, gendarme, domicilié à Santes, chemin de l'Abbaye,  
 Treys; né à Santes, le vingt-neuf mil neuf cent vingt-trois; fils de Marie José Françoise  
 Pelletier, décédée; épouse de Thérèse Françoise Eugénie Boudet, sans profession.  
 Prédé de deux mai mil neuf cent quarante-quatre, à Neufchâteau, sur la déclara-  
 tion de Eugène Louet, quarante-sept ans, adjudant de gendarmerie, à Santes, chemin de  
 l'Abbaye, Treys, qui lecture faite, a signé avec  
 Nous, Joseph Lucas, Officier de l'Etat Civil, par délégation.  
 par délégation.

Willy Pelletier  
 31 ans  
 de Santes  
 de l'Abbaye

**Certifie la présente photocopie conforme au registre NANIES, le 08 SEP. 2004**  
 L'Officier de l'Etat-Civil par délégation du Maire

**CARTE D'OURAGE**

**Mairie de NANTES**  
 Etat Civil - 16940

### 3 – Bombardements de la Ville de Nantes



3.1 – 28 décembre 1943 – Citation à l'ordre de la Légion pour conduite exemplaire  
sous les bombardements de Nantes des 16 et 23 septembre 1943

Légion de Gendarmerie  
d'Anjou

N° 493/2

GENDARMERIE NATIONALE

-----

C I T A T I O N

à l'Ordre de la Légion

-----

REFERENCE: Article 107 du Règlement sur le service intérieur.

Le Lieutenant-Colonel commandant la légion de Gendarmerie d'Anjou, cite à l'Ordre de la légion, le gendarme PELETTIER, Willy, de la brigade de Chantenay (Loire-Inférieure) pour le motif suivant :

" A fait preuve, pendant les bombardements de Nantes, les 16 et  
" 23 Septembre 1943 et dans un secteur sévèrement atteint, d'un courage  
" et d'un dévouement exemplaires en assurant, avant même la fin des  
" alertes, le sauvetage des personnes, la protection des biens et  
" l'évacuation des blessés. "

(Citation approuvée par M. le Général Inspecteur de la Gendarmerie de la  
3ème Région, du 10 Décembre 1943).

ANGERS, le 28 Décembre 1943

le Lieutenant-Colonel FOURMENT, Commandant la légion  
de Gendarmerie d'Anjou

DESTINATAIRES :

Gendarme PELETTIER  
Dossier de l'intéressé.



3.2 - 5 février 1945 – Citation du Préfet de la Loire-Inférieure

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BUREAU CENTRAL DU PERSONNEL

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Paris, le 5 février 1945

Monsieur

Le PREFET de la LOIRE-INFÉRIEURE  
m'a signalé le Dévouement dont vous avez fait  
preuve lors des bombardements qu'a subis la Ville  
de NANTES

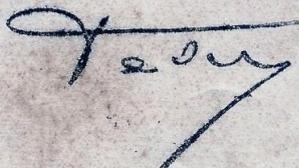
Je me fais un devoir de vous adresser, au nom  
du Chef du Gouvernement, un éloge mérité et qui  
sera mentionné au Journal Officiel.

Recevez Monsieur l'assurance  
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Du et Certifié :

Le Chef du Bureau Central du Personnel  
et des Récompenses honorifiques,



Monsieur PELLETIER Willy

Gendarme de la Brigade de NANTES

# NANTES

---

## CITATION

---



Blason de la ville de Nantes

*« Ville héroïque qui, depuis le crime de la capitulation, a opposé une résistance acharnée à toute forme de collaboration avec l'ennemi. Occupée par les troupes allemandes et soumise aux plus dures mesures d'oppression, a donné aux Français, par de nombreuses actions individuelles et collectives, un magnifique exemple de courage et de fidélité. Par le sang de ses enfants martyrs, vient d'attester devant le monde entier la volonté française de libération nationale. »*

(Nantes, Compagnon de la Libération par décret du 11 novembre 1941)



4.2 - 27 mars 1947 – Attestation du Cdt Henri Maurice (chef du réseau « Défense de la France »)

A T T E S T A T I O N

Je soussigné, Commandant MAURICE HENRI, Médaille de la Résistance, Le Flahut dans la clandestinité responsable du réseau " Défense de la France" jusqu'à son arrestation le 10 Mai 1944 déclare avoir eu dans mon réseau sous le numéro X 300 A le lieutenant WILLY PELLETIER ( dit Rolland) Gendarme à la Brigade de NANTES-CHANTENAY.

PELLETIER fut pour moi un collaborateur intelligent, dévoué et intrépide. Chargé de mission souvent très périlleuses il a su les mener toutes à bien.

Devenu Chef du S.R. du Réseau " Défense de la France" en Février 1944 a obtenu grâce à son audace tous les renseignements concernant les organismes collaborationnistes.

Démasqué par le Colonel Boudot, Chef de la Milice en Loire-Inférieure, PELLETIER devait succomber dans le guet-apens qui lui a été tendu le 3 Mai 1944. Arrêté et livré à la Gestapo PELLETIER mourut des suites des tortures qui lui furent infligées.

Il reste, dans mon esprit, le symbole du patriotisme.

NANTES, le 27 Mars 1947

Certifié conforme à l'original qui nous a été présenté et que nous avons rendu.



*15 Avril 1947*  
Pour le MAIRE,  
L'Adjoint délégué,

MAURICE HENRI

*Henri Maurice*

4.3 – 14 janvier 1948 – Attribution de la Médaille Militaire



SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX FORCES ARMEES.  
GUERRE.

DIRECTION  
DU PERSONNEL MILITAIRE  
DE L'ARMÉE DE TERRE.

Bureau F. F. C. I.

N° 3698

### CERTIFICAT D'APPARTENANCE

À LA RÉSISTANCE  
INTÉRIEURE FRANÇAISE.

~~(Exemplaire original)~~

RÉFÉRENCE :

Décret n° 47.1956 du 9 septembre 1947.

J. O. du 9 octobre 1947.

I. M. n° 437 CAB/CIV/CC., — I. M. n° 449 CAB/CIV/CC.

Nom : PELLETIER Prénoms : Willy  
né le 6.8.1913 à NANTES

appartient à l'Organisation de Résistance :

DEFENSE DE LA FRANCE

Homologué au titre de la R. I. F.

Les services accomplis dans la Résistance comptent :  
du 1942 au 3.5.1944.  
arrêté le 3.3.1944.  
rapatrié ou décédé le 3.5.1944.

Le grade fictif attribué à l'intéressé par la Commission nationale en  
vue de la liquidation de ses droits est celui de LIEUTENANT.

Paris, le 6 JUILLET 1948.

J. Z. 832501.

Pour le Secrétaire d'État aux Forces armées  
et par délégation,  
Le Général de Division PREAUD.  
Le Directeur, LEBLANC de DIONNE  
Chef du Bureau F.F.C.I. et R.I.F.

Secrétariat d'Etat  
AUX FORCES ARMÉES  
GUERRE

-----  
Direction du Personnel  
Militaire  
de l'Armée de Terre  
-----

Bureau F.F.C.I.

CERTIFICAT D'APPARTENANCE  
A LA RESISTANCE  
INTERIEURE FRANCAISE  
-----

Référence :

Décret n° 47.1956 du 9 Septembre 1947  
J.O. du 9 Octobre 1947 -  
I.M? n° 437 CAB/CIV/CC - I.M. n° 449 CAB/CIV/CC  
-----

Nom : PELLETIER

Prénoms: Willy

Né le 6.8.1913

à NANTES

appartient à l'Organisation de Résistance:

DEFENSE DE LA FRANCE

homologué au titre de la R.I.F.

Les services accomplis dans la résistance comptent :

de 1942 au 3.5.1944

arrêté le 3.3.1944

- démis le 3.5.1944

Le grade fictif attribué à l'intéressé par la Commission Nationale  
en vue de la liquidation de ses droits est celui de lieutenant.

PARIS le 6 Juillet 1948

Pr copie conforme

NANTES, 22 Juillet 48

~~Paul LE MAIRE,~~

~~Adjoint délégué.~~

Pr le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées  
et par délégation :

Le Général de Division PREAUD, Directeur.



III  
Défense de la France  
M.L.N.

Chevalier  
à titre posthume

PELLETIER

Willy  
X 300 A au Réseau "Défense de  
la France"  
6 Août 1913  
NANTES  
Sous-officier de  
carrière  
Lieutenant de Réseau  
Vve PELLETIER - rue Amiral  
Duchaffault Cité

Engagé volontaire le 28 Avril 1932 au  
2ème Chasseurs d'Afrique - Nommé garde  
à cheval le 30-6-36 1ère Compagnie de  
NANTES - Titularisé le 25-1-1937 -  
Nommé sous-officier de carrière le  
30-12-39.

Willy PELLETIER a prêté serment au Tri-  
bunal de Nantes 1ère instance le 5  
Février 1937.

Au premier jour de l'occupation, PEL-  
LETTIER se distingue par son esprit de  
grand patriote, il rassemble des élé-  
ments purs et dans les jours qui sui-  
vront ne cesse de nuire à l'occupant.  
Il contribue au sauvetage des cinq  
aviateurs alliés hébergés à La Rivière  
en COUERON, chez RIOU, où PELLETIER va  
chaque jour chercher les ordres et por-  
ter les renseignements - Dirigé dans  
ses missions par le Commandant MAURICE  
Henri, responsable du Réseau "Défense  
de la France".

Willy PELLETIER jusqu'au jour de son  
arrestation et jusqu'à son dernier souf-  
fle fut le symbole du patriotisme fran-  
çais et de la Résistance.

NANTES

25 OCTOBRE 1948



4.8 - 13 octobre 1949 – Notification de la prise de rang au 15 mai 1944 du grade de Lieutenant

NOTIFICATION.

MV/AM

RÉFÉRENCES : Décret n° 47-1956, du 9-9-1947 ;  
— I. M. n° 437-CAB/CIV, du 17-10-1947 ;  
CC  
— I. M. n° 449-CAB/CIV, du 21-10-1947 ;  
CC  
— C. M. n° 235 CAB-FA/FFCI, du 5-2-1948

N° 1914 /RIF/M.

Par arrêté en date du 5 OCTO 1949  
**Monsieur Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées "Gu erre"**  
sur proposition de la Commission Nationale d'Homologation, a prononcé l'homologation au grade de Lieutenant

au titre de la RÉSISTANCE INTÉRIEURE FRANÇAISE,  
en faveur de M. PELLETIER Willy  
Né le 6 AOUT 1913  
MORT POUR LA FRANCE, le <sup>(1)</sup> 10 MAI 1944

Date de prise de rang : 1 MAI 1944

Fait à Paris, le 13 OCTO 1949

P. <sup>e</sup> Secrétaire d'Etat et pr délégation  
P. <sup>e</sup> Général Directeur  
P.O Le Lt Colonel LE BELINET  
Chef du 6<sup>e</sup> Bureau

La nomination a paru au J. O. du 9 OCTO 1949

<sup>(1)</sup> En cas de disparition, la date de décès est remplacée par la mention « Disparu ».

NANTES, le 31 MAI 1950

- DECLARATION -

Je soussigné: LOLIERO Antonin, ex-gendarme de la Brigade de CHANTENAY (Loire-Inférieure), actuellement employé au Crédit de l'Ouest, demeurant, 21 bis, rue Pierre Dupont, à NANTES (7°)

Certifie sur l'honneur que l'ex-gendarme FELLETTIER Willy, avec lequel je servais à la Brigade de CHANTENAY, faisait partie de la Résistance, Réseau "DEFENSE DE LA FRANCE". Il a été démasqué et arrêté pendant son service le 3 Mai 1944 et livré à la Gestapo, où il a été torturé. Il mourut des suites de ses blessures le 10 Mai 1944 à l'hôpital Broussais à NANTES.

Signé LOLIERO

COPIE CONFORME

Certifié conforme à l'original qui nous a été présenté et que nous avons vérifié.

En Mairie à Nantes, le 09.06.1950.

Pour le MAIRE,  
L'Adjoint délégué.



*[Handwritten signature]*

DECLARATION

-:-:-:-:-

Je soussigné LOUET Eugène, ex-adjudant Commandant la Brigade de Gendarmerie de Chantenay (L.-I.) actuellement en retraite, 81, Chemin du Bois-Hardy à NANTES (7°).

Certifie sur l'honneur avoir eu sous mes ordres directs le gendarme PELLETIER Willy, du 1er Mars au 3 Mai 1944.

Le gendarme PELLETIER n'avait jamais désespéré dans la victoire de son pays. Patriote ardent et convaincu, il ne pouvait se résoudre à subir l'emprise de l'envahisseur et c'est dès le début qu'il fit partie de la Résistance. Il recherchait les missions les plus périlleuses, qu'il accomplit toujours avec le plus grand mépris du danger et en donnant toute satisfaction à ses chefs.

Recherché par la police allemande, il fût arrêté au cours de son service, le 3 Mai 1944, par le Docteur Rupert, chef de la Gestapo à NANTES, et transféré au siège place Louis XVI.

Malgré plusieurs démarches personnelles auprès du chef de la Gestapo, je ne pus obtenir de le voir; toutefois le Docteur Rupert lui-même me dit que le gendarme PELLETIER faisait partie de la Résistance.

Le 12 Mai 1944, j'étais avisé que le gendarme PELLETIER Willy était décédé deux jours plus tôt à l'hôpital Broussais. Je reçus l'autorisation de voir le corps qui était déposé à la margue de cet hôpital, seule la tête était visible, le reste du corps étant recouvert d'une couverture, je ne pus me rendre compte des sévices qu'il avait endurés.

Le gendarme PELLETIER n'avait pas voulu parler et était tombé victime du devoir sous les tortures de la Gestapo, sans avoir vu la victoire pour laquelle il avait fait le sacrifice de sa vie.

CHANTENAY, le 8 JUIN 1950

Signé: LOUET

COPIE CONFORME

Certifié conforme à l'original qui nous a été présenté et que nous avons vérifié.

Le 4 JUIN 1950

Pour le MAIRE,  
L'Adjoint délégué.



4.11 - 5 décembre 1950 – Attribution de la Légion d'Honneur





**4.13 - 30 avril 1951 – Certificat de validation des services, campagnes et blessures  
des déportés et internés de la résistance**

SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX FORCES ARMÉES.  
DE GUERRE.

DIRECTION  
DU PERSONNEL MILITAIRE  
DE L'ARMÉE DE TERRE

BUREAU  
SECTION D. I. R.

N° PM/6K.

**CERTIFICAT DE VALIDATION  
DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES  
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE.**

**DÉCISION MINISTERIELLE n° 009/DIR  
du 8.3.1951.**

**A**

MODÈLE 2.  
Annexe à l'I. M. n° 2397  
SEFAG/CAB/EMP du 3-2-1950

RÉFÉRENCES :

Loi du 6 août 1948  
(J. O. du 8 août 1948).  
Décret du 25 mars 1949  
(J. O. du 26 mars 1949).

**N°01166**

NOM : PELLETIER PRÉNOMS : Willy  
Né le 6.8.1913 à NANTES (L.I.)  
Bureau de recrutement : NANTES Classe : 1933 N° M° de recrutement :  
~~Déporté~~ interné de la Résistance <sup>(1)</sup>. Carte n° 1.205.00264  
Interné du 3.5.1944 au 10.5.1944 ~~Rapporté~~  
~~Rapporté en liberté~~ <sup>(1)</sup> Décédé ~~dispara~~ le 10.5.1944

Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé en vue de la liquidation de ses droits est celui de

**Grade notifié au titre de la R.I.F.**

pour la période de son internement

**SERVICE MILITAIRE ACTIF. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)**

Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat et dans une unité combattante la période  
du /////// au ///////  
Est comptée comme service militaire actif la période du 3 Mai 1944  
au 10. Mai 1944

**CAMPAGNE 1939-1945. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)**

Déporté résistant ou interné résistant pensionné à 50 % <sup>(1)</sup>.

~~Déporté ou interné résistant~~ du /////// au ///////  
soit / ans, / mois, / jours de campagne double.  
Interné résistant du 3.5.1944 au 10.5.1944  
soit 0 ans, 0 mois, 7 jours de campagne simple.

Blessures de guerre : **néant.**

Déporté résistant. – Assimilé à un blessé de guerre (articles 6 et 8 de la loi du 6 août 1948) :

Considéré comme blessé le ///////

Déporté ou interné résistant blessé de guerre (blessures réelles) :

Blessé le ///////, le ///////, le ///////, soit : /// blessures.

Destinataire : <sup>(2)</sup>

**Mme PELLETIER Hélène**  
**Cité rue Amiral Duchaffault**  
**NANTES - (L.I.)**

**Ex. C : Direct. Centrale de la Justice**  
**Militaire et de la Gendarmerie**

<sup>(1)</sup> Rayer les mentions inutiles.

<sup>(2)</sup> Nom, prénoms et adresse complète.

**17 Boulevard de la Tour Maubourg PARIS**

Paris, le **30 Avril 1951.**  
Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation :  
**Pour le Général Directeur**  
**Le Colonel de BELNET**  
Chef du 6<sup>e</sup> Bureau,



4.14 - 7 juin 1952 – Attribution de la médaille de la résistance



CABINET

Paris, le 12 SEPT 1952

BUREAU des DECORATIONS

10, rue St-Dominique - PARIS -  
(VII<sup>e</sup>)N<sup>o</sup> 43624 Cab/Déco/Res.M. *arbaum*,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la  
*Médaille de la Résistance*  
a été attribuée à titre posthume, à M. *PELLETIER* *Wiley*

né le 6. 8. 13

par décret en date du 7. 7. 52

publié au Journal Officiel du 17. 7. 52

L'insigne de cette décoration vous sera remis par la Gendarmerie et le diplôme vous sera délivré directement sur votre demande par les soins du Secrétariat de la Commission Nationale de la Médaille de la Résistance 5, rue François 1<sup>er</sup>, à PARIS (8<sup>ème</sup>).

Au cas où l'adresse portée sur l'enveloppe serait incomplète ou inexacte, je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'indiquer les rectifications à y apporter.

Veuillez agréer, M. *arbaum*, avec mes sentiments de profonde sympathie, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Secrétaire d'Etat à la Guerre  
et pour le Directeur du Cabinet  
Le Chef du Bureau des " Décorations "

*Mme PELLETIER Etienne**Cité Rue Amiral Durocfaault**NANTES**L. Inf*

4.15 - 12 juin 1955 – Carte de combattant volontaire de la résistance

DÉCÈDE

MODÈLE N° 1.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 23491

**CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE**

Office départemental d'Loire-Inférieure

délivrée à

M. PELLETIER

Prénoms : Willy

Domicile : Cité rue Amiral Duchaffault, Nantes

Né le 6 Août 1913, à Nantes

**NANTES**, le 12 JUIL 1955

Le titulaire : *A. Pelletier*      Le Préfet, Président de l'office départemental : *[Signature]*

J. 002574.

*Ayant cause : Madame V<sup>ve</sup> Pelletier née Boudet Hélène domiciliée cité rue Amiral Duchaffault à Nantes (conjointe)*

OBSERVATIONS.

La présente carte est rigoureusement personnelle et, pour être valable, doit être revêtue de la signature du titulaire.

Elle permet, notamment, de recourir à l'aide de l'Office national.

En cas de détérioration de nature à rendre difficile la vérification de l'identité, le titulaire a intérêt à demander le remplacement de sa carte à l'office départemental qui l'a établie. Tout abus ou toute fraude constatée dans l'utilisation de cette carte exposera son auteur aux poursuites de droit commun.

**MÉDAILLE DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.**

Le titulaire de la présente carte est autorisé, conformément aux dispositions du décret du 21 mars 1950, article 13, à porter les insignes de la Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance.

Cette carte constate l'appartenance de son titulaire pendant une durée d'au moins quatre-vingt-dix jours à la Résistance.

4.16 - 18 juillet 1955 – Lettre du préfet d'expédition de la carte ci-dessus

Récépissé de la carte : Annexe n° 6

OFFICE DEPARTEMENTAL des ANCIENS  
COMBATTANTS & VICTIMES de GUERRE  
de la LOIRE-INFERIEURE

18 JUIL 1955

96, rue Gambetta - NANTES -

C.V.R.

Le PREFET,  
Président de l'OFFICE DEPARTEMENTAL  
des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES  
de la GUERRE  
de la LOIRE-INFERIEURE

à

*Madame Pelletier Hélène*  
*cité rue Amiral Duchaffault*  
*Nantes*

Je vous prie de trouver sous ce pli, la carte  
N° *0234.91* de Combattant Volontaire de la Résistance qui  
~~vous~~ a été attribuée à *M<sup>lle</sup> Pelletier Willy*

Vous voudrez bien m'en accuser réception à l'aide  
de la formule ci-dessous.

Veuillez agréer, M<sup>adame</sup> . . . , l'expression  
de mes sentiments distingués.



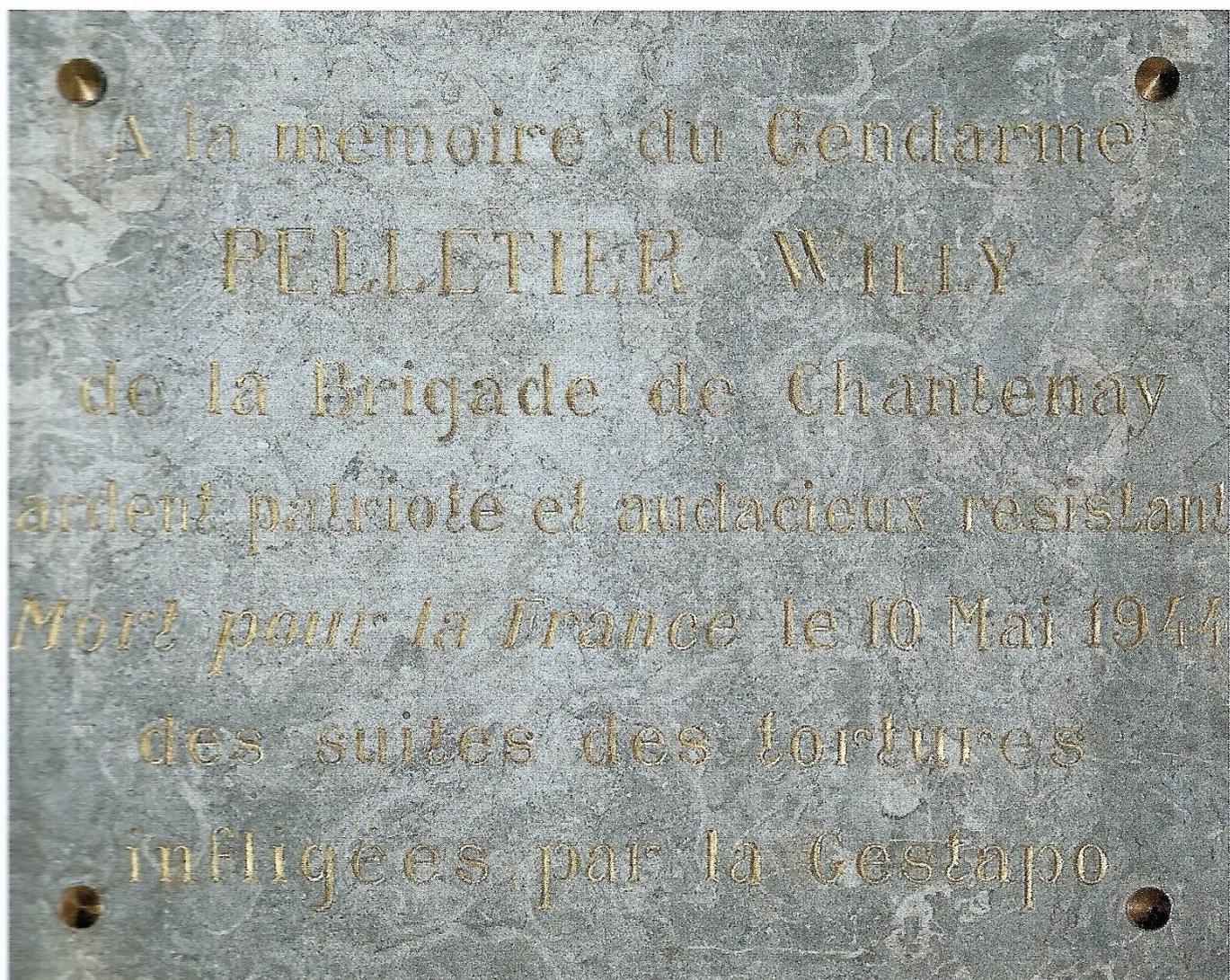
LE PREFET,

P/ le Préfet:  
Le Secrétaire Général,

*[Handwritten signature]*

5 -1947 - Pose d'une plaque commémorative sur la façade de la Caserne de Chantenay

---



## 5.1 – Hommage formulé par le Cdt Maurice Henri responsable du réseau « Défense de la France »

### LA RESISTANCE DE L'OUEST

Mon Colonel !

Madame PELLETIER !

Mesdames ! Messieurs !

A DACHAU ! du fond de mon bagne, je ne pensais pas que je pourrais encore vivre pour commémorer les mémoires de ceux qui furent mes compagnons de lutte dans la guerre sans merci que nous avons livré à l'occupant nazi !

Le jour est venu où il faut sortir de l'ombre et de la modestie, qualité rare, mais qui est, il faut le constater, celle des vrais résistants.

Le 3 mai 1944, je sonnais à la grille de cette Caserne pour m'entendre dire que PELLETIER était en service commandé dans Chantenay. Un peu inquiet d'un rendez-vous manqué, je ne pouvais croire au pire - Hélas, à 15 heures, je devais me rendre compte de son arrestation par l'irruption de la Gestapo dans le domicile de Madame JANEAU - Je me trouvais dans la cuisine attendant toujours mon camarade et ne dus mon salut qu'à la fuite.

Je venais de perdre un de mes lieutenants! - Et la lutte reprit de plus belle car c'était l'époque où nous préparions le débarquement.

PELLETIER, pour nous, était ROLLAND, lieutenant inscrit au réseau 3 Clés de Défense de la France, sous le numéro X 300 A Chef du Service de Renseignements.

PELLETIER, par son audace et sa perspicacité, fut pour moi un élément précieux - Lorsque je fus nommé, en février 1944, Commandant Départemental du Réseau, Willy devint mon collaborateur direct.

Il m'a fourni tous les renseignements concernant les travaux de Défense de la Région de Mesquer et de l'embouchure de la Vilaine. Il pénétra sous mes ordres dans les locaux de certains groupes de collaborateurs, me rapportant des documents qui ont servi à la libération de la Région.

.../.../...

Il a assuré des liaisons dangereuses sous son uniforme de gendarme - Il avait réussi à pénétrer dans la base Sous Marine de Saint - Nazaire pour porter des ordres à nos hommes déjà en place pour le sabotage de cet ouvrage.

Il reprit en mains le Maquis de Couéron où nous cachions 8 aviateurs anglais et 3 officiers polonais évadés.

Mais, hélas, si la Gestapo n'arrivait pas à s'emparer de nous, la Milice, composée uniquement de Français, nous surveillait dur - Un jour, le colonel Boudot, Chef de ces sales miliciens, convoqua PELLETIER qui fut reçu chemin des Chambelles - Le colonel lui offrit une place de capitaine dans son organisme - Le refus de PELLETIER devait être sa perte - La Milice avait mis le nez dans nos affaires.

Willy PELLETIER fut arrêté quelques jours après - L'interrogatoire fut dur et serré - Il n'avoua rien - Martyrisé sur l'échelle, il ne se releva pas - Transporté à l'Hôpital Militaire Allemand, il y mourut 8 jours plus tard ayant conscience que son mutisme sauvait ses camarades et le Réseau.

Au cours de ma Comparution devant le Conseil de Guerre Allemand, RUPERT, le chef de la Gestapo, me dit brutalement :

- "Sais-tu ce qu'est devenu PELLETIER
- Non
- Eh bien, il est mort"

et se retournant devant le Colonel président, il dit "Deux mille sales Français comme eux et il faudrait un million d'Allemands pour occuper la Zone Nord".

Avec quelle joie, PELLETIER eut entendu ces paroles !

PELLETIER ! Mon camarade, tu n'es plus là ! Mais nous gardons vivant ton souvenir - Celui de l'homme qui répondait "Présent" pour les missions ordinaires et deux fois "Présent" pour les plus périlleuses. PELLETIER, je suis doublement fier de te dire ce que pense mon coeur ; pour toi et les tiens d'abord et, ensuite devant tes camarades de la Brigade de Chantenay - Car la Gendarmerie avec laquelle j'étais en liaison officielle

.../...

dans le Morbihan a eu un rôle obscur et méconnu - Et pourtant, c'est grâce au dévouement de Gendarmes patriotes que nous avons pu empêcher certains de nos fils de partir vers l'enfer nazi - Que de services rendus aux réfractaires !

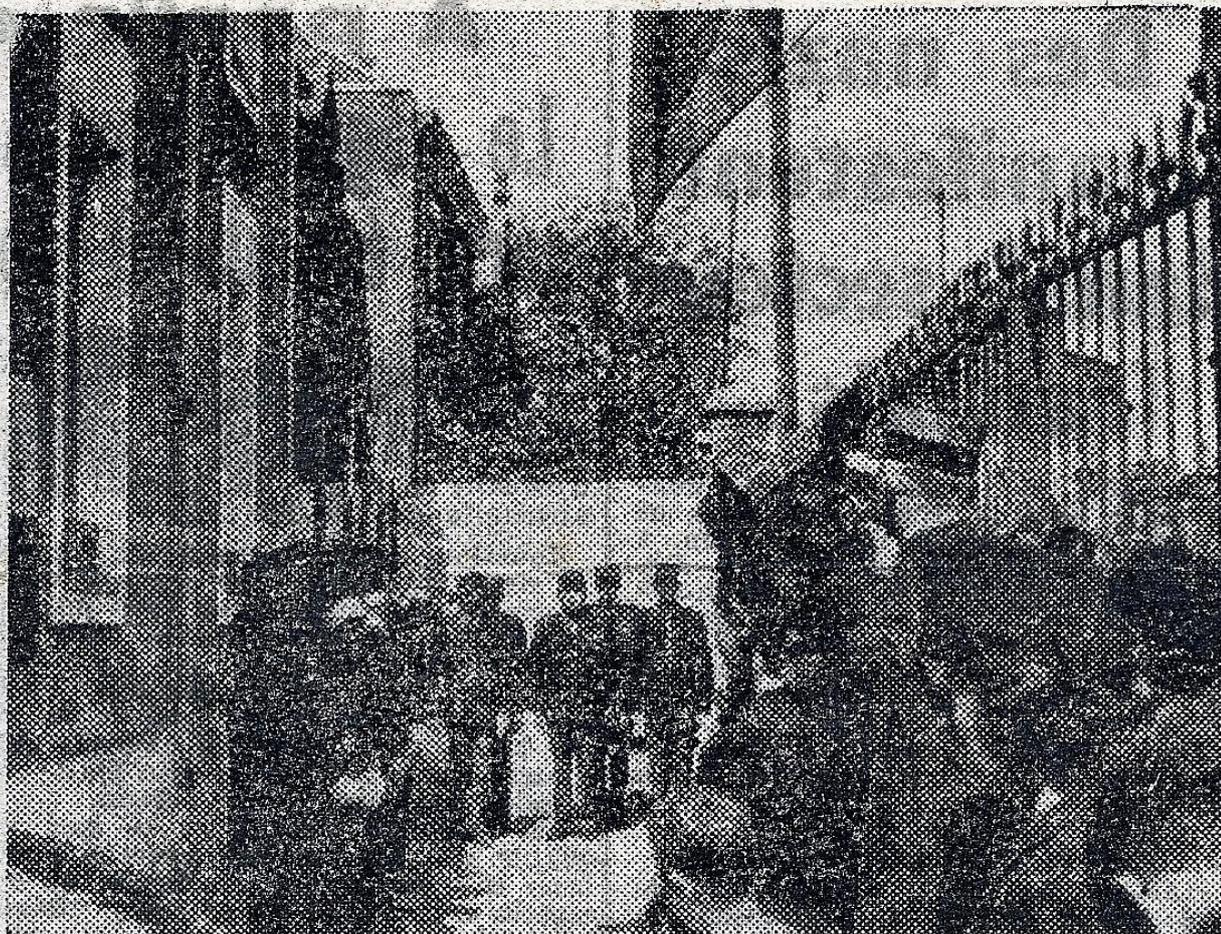
J'ai donc l'occasion de saluer ici les camarades de Willy PELLETIER et de leur dire merci pour leur travail clandestin sous l'occupation.

Puisse cette plaque rappeler au passant et communiquer à ceux qui la liront, la leçon de patriotisme que nous a apprise le Gendarme Willy PELLETIER -

Il a donné sa vie pour la Liberté du Monde.

## « GENDARME WILLY PELLETIER... » MORT POUR LA FRANCE ET LA LIBERTÉ

*Une plaque de marbre sur la façade de la gendarmerie de Chantenay rappellera désormais son souvenir au passant*



Les personnalités et la famille du gendarme Willy Pelletier devant la plaque qui perpétuera son souvenir

Depuis samedi matin, une plaque, apposée sur la façade de la caserne de gendarmerie du chemin de l'Abbaye, rappelle en ces termes au passant le souvenir d'un héros de la Résistance :

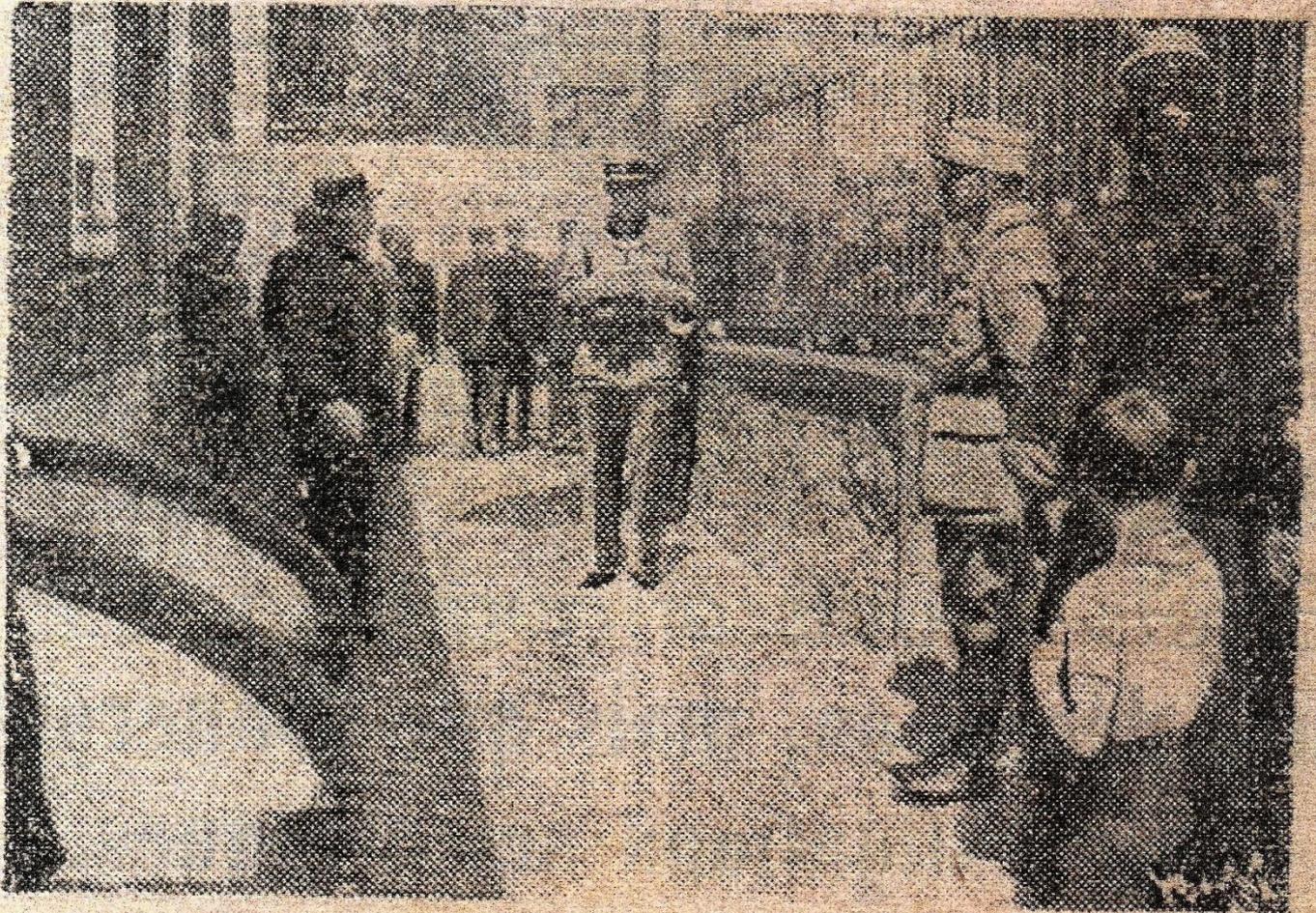
« A la mémoire du gendarme Pelletier Willy, de la brigade de Chantenay, ardent patriote et audacieux résistant, mort pour la France le 10 mai 1944 des suites des tortures infligées par la Gestapo. »

C'est en présence de Mme Vve Pelletier et de son fils, du colonel de gendarmerie Vachez, du chef d'escadron de Maupéou, représentant le colonel commandant la subdivision, du commandant Poulain, de Mme Fourny, présidente

des familles de fusillés, de M. Maurice-Henri, entouré de membres de « Défense de la France », de délégations de gendarmes et de gardes républicains et de nombreux Chantenaysiens qu'est tombé le drapeau tricolore qui voltait jusqu'alors le marbre.

Le gendarme Willy Pelletier était né à Nantes le 6 août 1913. Engagé volontaire en 1932 dans les chasseurs d'Afrique, il fut affecté en 1936 dans la Garde à Luçon, passa en 1940 dans la gendarmerie. Après deux ans passés à la brigade de Vallet, il devait, en 1942, perdre son poste à Nantes-Chantenay. Devenu dans la clandestinité « le lieutenant Roland » X 300 A du service de ren-

# Et à la GENDARMERIE DE CHANTENAY une plaque apposée en souvenir de Willy Pelletier



## Reportage photo « RÉSISTANCE DE L'OUEST » DEVANT LA CASERNE DE LA GENDARMERIE

Un peu plus tard, dans la cour de la gendarmerie de Chantenay, le colonel Verger, le commandant Poulain, officiers de gendarmerie ; le commandant de Maupéoult, représentant la subdivision ; Mme Fourny, de l'Association des Familles de Fusillés, et M. Maurice Henri, directeur de la « Résistance de l'Ouest », entourent une veuve, son petit garçon, ses parents et ses amis.

Au ponton de la caserne, un immense drapeau tricolore claque au vent ; sur la façade, un voile aux couleurs nationales recouvre une plaque près de laquelle un détachement de gendarmes monte la garde. Sur la rue, la foule s'est massée.

La sonnerie « aux Champs » s'élève. Le voile s'efface ; gravée en lettres d'or sur le marbre gris, une inscription se dessine. « A la mémoire du gendarme Willy Pelletier, de la brigade de Chantenay, ardent

patriote et audacieux résistant, mort pour la France le 10 mai 1944 des suites des tortures infligées par la Gestapo. »

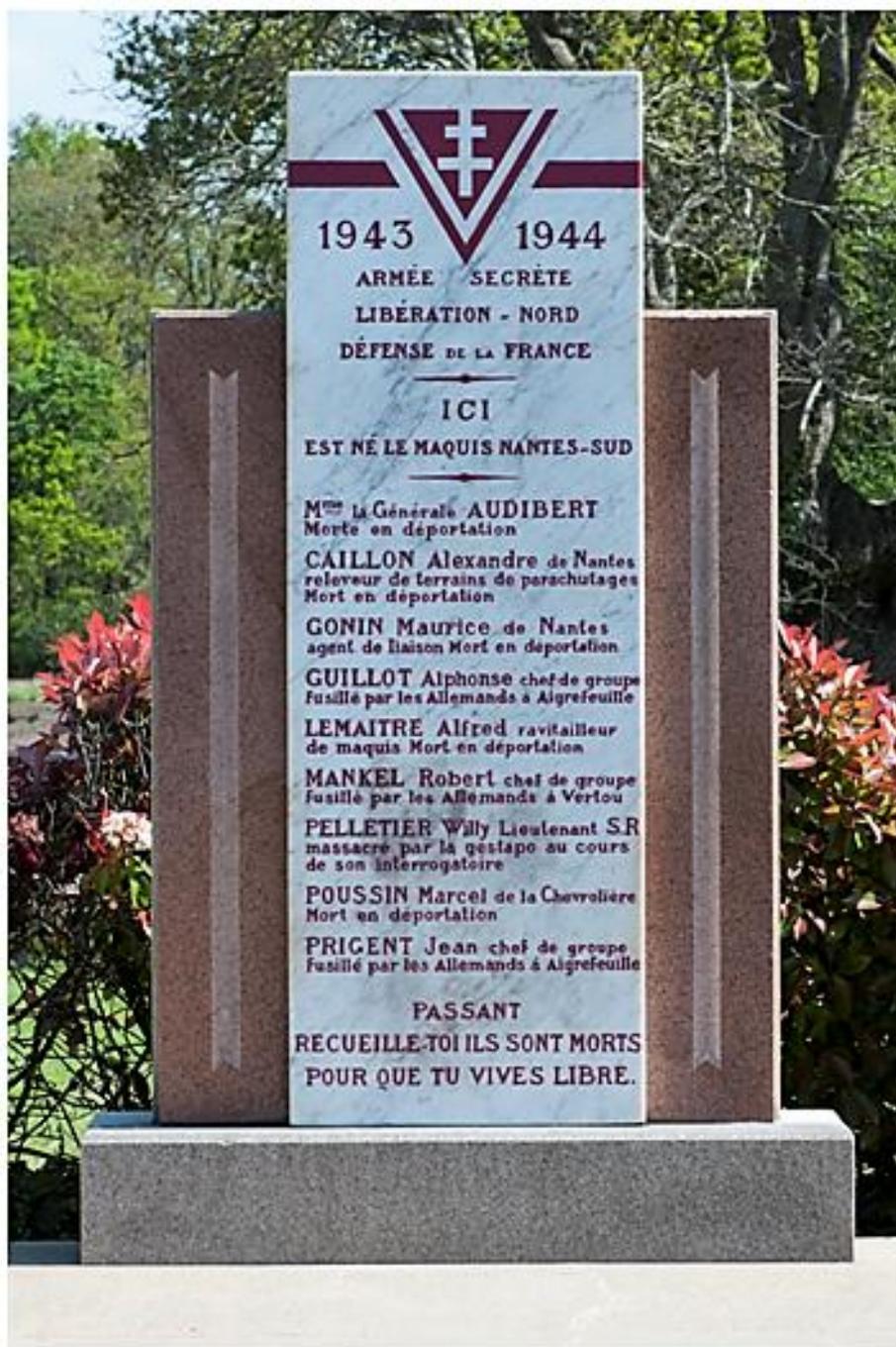
Le commandant Poulain retrace la vie exemplaire de Pelletier et évoque son action courageuse dans la lutte contre l'occupant et contre les agents de l'anti-France.

C'est maintenant M. Maurice Henri, ancien commandant du réseau clandestin dont Willy faisait partie, qui précise le rôle de son compagnon de lutte, de son adjoint aussi infatigable que dévoué.

« Puisse cette plaque, conclut M. Maurice, rappeler aux passants la magnifique leçon de patriotisme donnée par Willy Pelletier. »

A l'issue de cette manifestation, avec la famille et les amis, une délégation s'est rendue au cimetière, sur la tombe de Pelletier.

## 6 - 7 juin 1949 - Inauguration du Monument aux Morts du Maquis Sud à Chantemerle



Stèle des résistants du Maquis Sud  
à La Chevrière.

Le nom du lieutenant PELLETIER y figure.

# CEUX DU MAQUIS SUD commémorent le débarquement et glorifient leurs morts

De la Chevrolière à Chantemerle,  
Aigrefeuille, Gorges, Vertou et la Georginière



Reportage photo « RÉSISTANCE DE L'OUEST ».  
*Le général Audibert remet la croix de la Légion d'Honneur  
au commandant Maurice-Henri.*

**U**NE pluie continue accompagna dimanche les grandioses cérémonies commémoratives du Maquis Sud.

Comme devait le souligner l'abbé Keruel, aumônier militaire, il sem-

blait que « le temps maussade ait voulu prouver à l'assistance que le Maquis fût loin d'être une partie de plaisir. »

Dès 9 h. 30, le général Audibert, accompagné du colonel Voillemin et de MM. Nouvel, représentant le préfet ; Leho, adjoint au maire ; de M. l'abbé Keruel, aumônier militaire, était accueilli à la Chevrollière par le maire, M. Hervouet, entouré du Conseil municipal. Un détachement du 8e B.I.C. rendait les honneurs, tandis que jouait la clique de la Chevrollière.

La population se pressait nombreuse aux fenêtres des maisons ou s'abritant de la pluie dans l'embrasure des portes.

Le général Audibert et les personnalités signèrent le Livre d'Or de la commune, à la mairie, avant de se rendre, devant l'église, au monument aux morts, accompagnés des anciens combattants prisonniers et des anciens du 5e Bataillon avec leurs drapeaux.

anciens du 5e Bataillon avec leurs drapeaux.

### A Chantemerle

Là, les personnalités déposèrent une gerbe de fleurs et observèrent une minute de silence.

Puis le cortège se rendit à Chantemerle, au croisement de la route de Legé, pour procéder à l'inauguration du monument commémoratif du Maquis Sud. Les musiques de Saint-Philbert, du Bignon, de Genéton, accueillirent les personnalités qui prirent place sur une estrade décorée de genêts en fleurs.

Devant le monument voilé par les plis d'un drapeau, un parterre de marguerites des champs dessinait deux croix de Lorraine, ainsi que ces mots : « Honneur au Maquis ».

Une hale de branches de sapin entourait l'ensemble. De l'autre côté de la route, avait été dressé un autel pour la messe célébrée en plein air.

Aussitôt après le salut aux couleurs, l'abbé Keruel, ancien maquisard, célébra la messe. Après l'Evangile, l'officiant évoqua les morts de la Résistance :

« Ils sont morts non comme des héros devant une grande foule, non comme des martyrs, mais tout simplement en pensant que peut-être leur sacrifice était inutile.

» Ils auront aujourd'hui dans nos cœurs un enterrement plus grand que celui qu'ils auraient pu avoir après une mort ordinaire.

» Il nous faut être digne d'eux et faire comme eux dans la mesure de nos moyens afin que la France soit belle. »



Rep. ph. « RÉSISTANCE DE L'OUEST ».

*Devant sa propriété de Loiselinière, le général Audibert inaugure une plaque à la mémoire de sa femme.*

A l'issue de la messe, le général Audibert dévoile le monument et sur le marbre blanc apparaissent, gravés en lettres d'or, les noms des morts dont le capitaine « Myosotis » fait l'appel.

Mme la générale Audibert, morte en déportation ; Maurice Conin, mort en déportation ; Alphonse Guillot, fusillé ; Alfred Lemaitre, mort en déportation ; Robert Mankel, fusillé ; Willy Pelletier, massacré en cours d'interrogatoire ; Marcel Pousin, déporté ; Jean Prigent, fusillé.

Le capitaine Myosotis rappelle alors que cet emplacement était l'ancien point de ralliement du maquis, dont il évoque ensuite les activités.

M. Hervouet, maire, remercie les personnalités, puis le général Audibert prend la parole pour apporter son hommage et celui des 60.000 Résistants de l'Ouest aux morts du Maquis Sud :

— Ceux que vous avez connus et qui sont morts méritent bien votre pitié, dit-il à la population de la Chevrolière, à qui il confie la garde du monument.

Il rappelle la création, dès 1943, de cinq bataillons qui furent décimés et dont un seul chef de bataillon, le commandant Verlaine, revint des camps de concentration, et l'action des deux groupes « Gavroche » et « Myosotis », puis dégage le vrai sens de l'action des maquis.

« Nos maquis, dit-il, n'ont pas la prétention d'avoir gagné la guerre. Leur rôle était de démoraliser l'occupant, et de l'aveu même de celui-ci, ils y sont parvenus. La guerre est un conflit de forces morales où les maquis eurent un rôle primordial. En immobilisant trois divisions allemandes, les maquis bretons ont permis la poussée de l'armée Paton sur Avranches. En libérant nos villes par l'intérieur, ils leur ont évité les destructions massives de la bataille moderne. »

## Remise de décorations

Devant les troupes qui présentent les armes, le général Audibert remet, suivant le cérémonial militaire, la Légion d'Honneur au commandant Maurice-Henri.

Puis il lui remet également la Croix de Guerre avec palme. Après quoi, il procède à une remise de diplômes à un certain nombre de personnes ayant aidé le maquis.

La troupe, les musiques, les délégations défilent alors devant le monument et les nouveaux décorés et les personnalités, tandis que la population des villages voisins venue en grand nombre assister à la cérémonie se range le long de la route.

A Montapeine, un vin d'honneur est offert aux délégations, cependant que les personnalités sont reçues au château de la Freudières par la marquise de Lehellec.

## Les cérémonies de l'après-midi

Dans l'après-midi, le général Audibert devait procéder à l'inauguration de plusieurs plaques et stèles commémoratives, à Algrefeuille, à la mémoire de MM. Guillot et Prigent, fusillés ; et à la Georginière, à la mémoire de MM. Lemaître et Pelletier, ravitailleurs du maquis.

Deux de ces cérémonies devaient avoir un caractère particulièrement émouvant : celle de Gorges et celle de Vertou.

Vers 17 heures, les personnalités, auxquelles s'était joint M. Mauvouan du Gasset, conseiller général, maire de Gorges, se rendirent à Loiselinière, propriété du général Audibert, aux environs de Gorges, pour l'inauguration d'une plaque à la mémoire de la générale Audibert, morte en déportation.

La plaque apposée à gauche du portail de la propriété était voilée d'un petit drapeau. La famille et les amis du général Audibert s'étaient groupés sous le porche, cependant que les enfants des écoles faisaient la haie de chaque côté de la haie.

Après que le général, très ému, eût découvert la plaque, le maire de Gorges exprima au général Audibert la part que ses concitoyens prenaient à sa douleur.

Le commandant Eraud exalta le rôle de la générale Audibert aux côtés du général :

— Recevant et cachant des agents de liaison, elle a fait plus encore : elle a été agent de liaison elle-même.

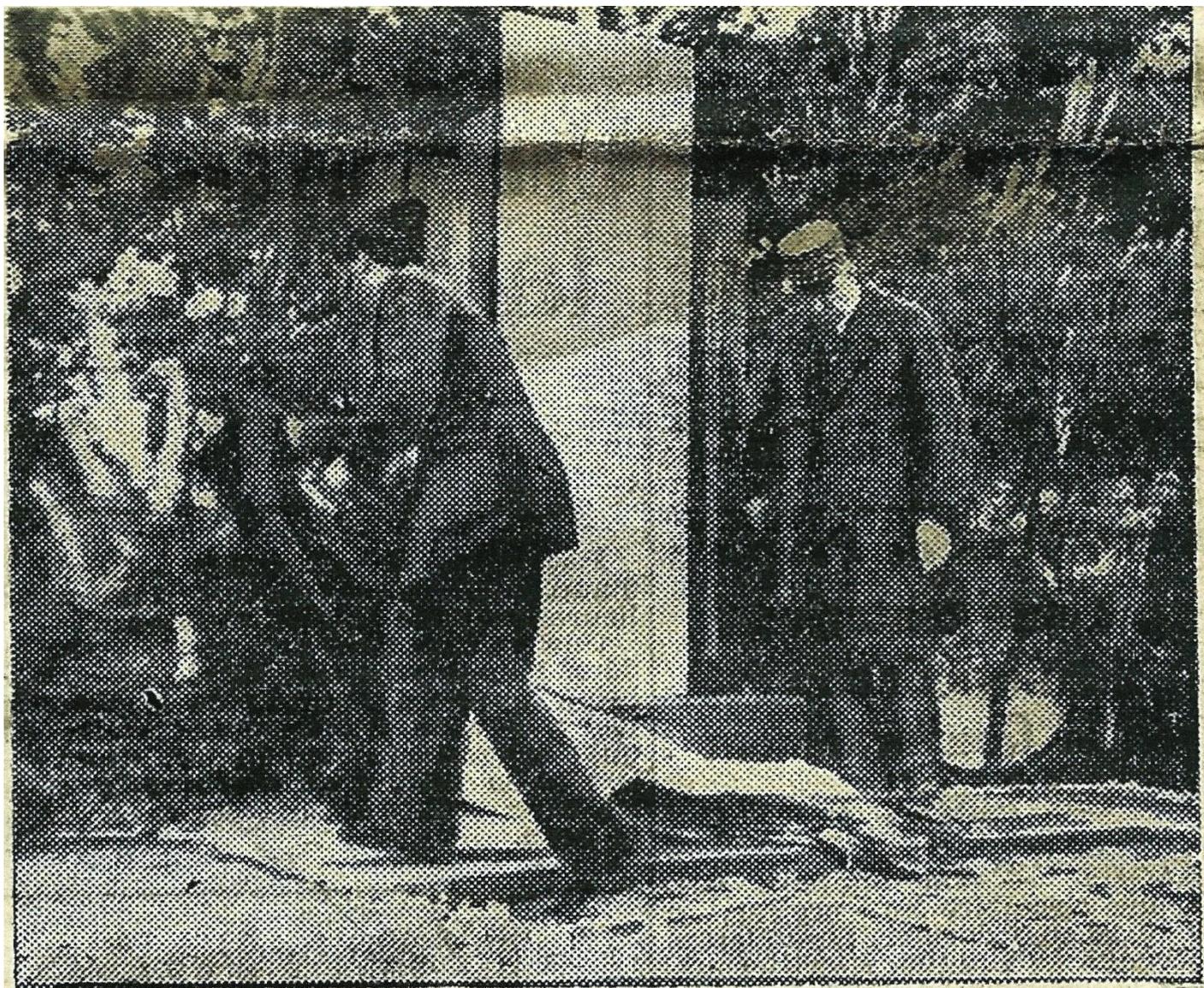
Le général Audibert, mieux que personne, pouvait trouver les mots justes pour exprimer la vie de la générale.

« Par son action morale de Française et de chrétienne, elle a sauvé des quantités de vies humaines dans ce camp de concentration où espérer c'était vivre. »

La voix brisée par l'émotion, le général cite encore ce dernier trait de grandeur d'âme :

« Se sentant mourir, elle a voulu partager avec ses compagnes les derniers vêtements qui lui restaient. »

A La Bareille, près de Vertou, une fois de plus, l'émotion devait saisir les pèlerins du souvenir auxquels s'étaient joints MM. de Couesbouc, conseiller général, et Lesage, maire de Vertou, lorsqu'ils s'inclinèrent devant la stèle élevée à la mémoire de Robert Mankel. Comme devait le souligner l'abbé Keruel et



Reportage photo « RÉSISTANCE DE L'OUEST ».

*Le général Audibert inaugure le Monument aux Morts du maquis sud à Chantemerle.*

le général Audibert, rien, en effet, n'est plus émouvant que le sacrifice de ce jeune maquisard mort pour la France, alors même qu'il n'était pas Français, mais Luxembourgeois.

Les cérémonies devaient se terminer tard dans la soirée, à Montapeine, par un grand feu de camp et un bal.

Ainsi les maquisards du Sud, en unissant dans une même pensée ceux qui donnèrent leur vie pour la Patrie dans l'ombre et ceux qui tombèrent sur les plages normandes ont voulu marquer que tous combattirent pour la libération de la Patrie.

(Extrait du journal *la Résistance de l'Ouest* du 7 juin 1949 n° 1456)

# 7 MARS 1944 : Un anniversaire - un souvenir

- une citerne sabotée
- un quartier épargné

En mal d'aventure, nombreux sont ceux qui s'engouffrent dans les salles de cinéma pour — confinés dans un rôle passif — jouir par personne interposée des péripéties rocambolesques de héros Jamesbondiens » dont le seul défaut est de n'exister

point, issus qu'ils sont de l'imagination commerciale et surchauffée de réalisateurs marchands de poudre aux yeux. Une histoire authentique vécue par des hommes, des vrais, peut-être plus humains qu'héroïques, en voici une, dont c'est l'anniversaire.

DANS la nuit du 6 au 7 mars 1944 un homme courageux traverse la Loire sur la vedette du chantier Dubigeon guidée par le gendarme Pelletier Willy, dit Roland, Lieutenant du réseau Défense de la France, chargé d'une mission dangereuse. En effet, à l'aube du 7 mars,

(Cette dernière était du reste touchée sévèrement à la suite d'un raid aérien).

Au cours d'un nouveau raid, les citernes étaient épargnées bien que les bombes soient tombées à la cale Crucy, distante de quelques mètres.

Pour Pelletier, coûte que coûte

avait quelques minutes à peine. Ce fut soudain une violente explosion une grande brèche se faisait jour dans la tôle de bordée, puis l'incendie inévitable fit rage. N'y pouvant rien, les ouvriers quittèrent le travail. La citerne 193 était hors d'usage : la mission des deux hommes était accomplie.



Willy Pelletier

## grâce au courage de résistants

la citerne 695 en voie d'achèvement aux chantiers Dubigeon devait quitter Nantes pour effectuer le ravitaillement des sous-marins de poche allemands au large des côtes de Saint-Nazaire.

La RAF avait à plusieurs reprises recherché les citernes à quai, ainsi que PHERMELAND accosté à l'abri des Moulins Nantais, en face de la Brasserie de la Meuse.

les citernes ne devaient pas partir. Un sabotage en règle fut donc décidé, établi sur les plans du jeune Marcel Guihaire, qui travaillait à l'époque à la chaudronnerie. Le père de ce jeune garçon qui avait également travaillé au chantier en tant que menuisier fut désigné : en accord avec Pelletier, Guihaire se rendait dans la soirée du 6 à Trentemoult. Il déposait sa bicyclette dans la cour du Dock de l'Ouest, et, avec Pelletier, montait dans la vedette qui les conduisait à pied d'œuvre.

Vêtus de bleu de travail, munis chacun d'un coffre à outil, les deux hommes entraient aux chantiers par la porte de la cale de Crucy : Willy Pelletier, connaissant l'Allemand, obtint sans difficultés de la sentinelle l'ouverture de la porte. Ils accédaient bientôt à la charpente, lieu qui leur était familier. Après avoir allumé, munis de ciseaux à bois, d'une plane et des coffres (dans l'un desquels se trouvaient un bidon d'essence) ils se dirigèrent vers les citernes.

Ayant repéré les tuyaux qui servaient à alimenter la citerne en mazout — précieux liquide pour l'occupant — ils les tailladèrent sur toute leur longueur avec la plane et le ciseau à bois. A l'endroit précis où le soudeur devait reprendre son travail vers 8 h. du matin, Pelletier répand de l'essence sur de vieux chiffons imbibés de mazout (procédé déjà exploité sur la côte d'argent et qui avait donné satisfaction). Le mazout coule un peu partout.

Le 7 au matin, le soudeur, chahuteur en mains se met au tra-

En 1941, le même groupe qui était guidé par Louis Guillot, contremaître aux chantiers avait pris la décision de nuire par tous les moyens à l'occupant. Les écrous en inox et matériaux que l'on trouvait difficilement à l'époque, cachés dans des sacs étaient en partie immergés en Loire en bout de cale où étaient placés les sous-marins en cours de construction, puis l'autre partie était laissée aux jeunes Guihaire, Leberre, Perrault qui sicèrent les écrous. De ce fait, par manque de matériaux, les sous-marins ne purent être mis en service.

Le 2 décembre 1941, dans la soirée, un avion allié était touché et tombait en flammes au lieu dit « Les vignes du Bourg ». Un seul aviateur réussit à se sauver aidé par les hommes du groupe de résistance. Il était conduit à la faveur de la nuit chez Mauge où il fut soigné, il était blessé au visage. Ce sont ces mêmes hommes qui, en fin de 1943, devaient se grouper et former le réseau Défense de la France à Nantes, puis St-Etienne-de-Corcoué où il terminait sa tâche à la Libération rattaché au 5e bataillon.

Malheureusement en mai 1944, Willy Pelletier, qui avait sans nul doute été dénoncé fut arrêté et torturé jusqu'à ce que mort s'en suive, dans les caves de la Gestapo. Il fut transporté à Broussais où il est mort le 8 mai 1944, il est allé jusqu'au sacrifice suprême.

Que serait devenu le quartier de Chantenay si la mission des deux hommes avait échoué, un nouveau raid aurait eu lieu et gêné par la DGA, la chasse et les fu-

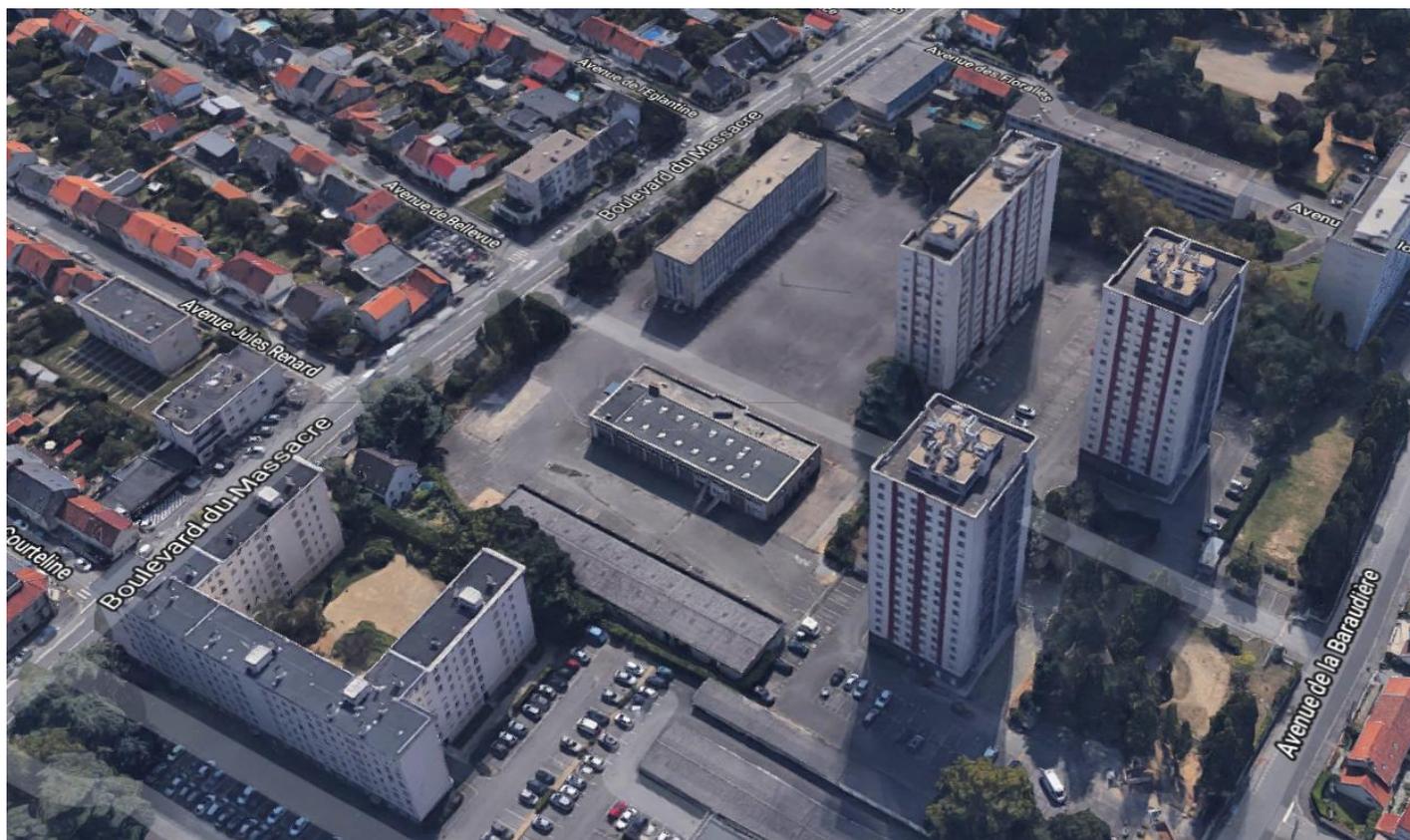


Marcel Guihaire

migènes des bombes perdues auraient certainement fait de nouvelles victimes parmi la population civile et les chantiers Dubigeon qui auraient été peut-être détruits.

Les Pelletier, Guihaire, Le Berre, Perrault, Proutière, Charron, Guillot, par leur courage ont évité ce désastre le 7 mars 1944 ; seul le soudeur fut blessé, c'était le moindre mal en comparaison du résultat acquis.

# 8 - 7 mai 1984 à 2014 - Inauguration de la Caserne Pelletier – Cérémonie d'hommage



8.1 – 28 février 1983 - Arrêté préfectoral de désignation de la  
« Caserne Gendarme Pelletier »

PREFECTURE  
DE  
LOIRE-ATLANTIQUE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE

Cabinet du Commissaire  
de la République

A.P. 83 n° 9

*LE PREFET,  
COMMISSAIRE de la REPUBLIQUE de la REGION  
des PAYS de la LOIRE  
COMMISSAIRE de la REPUBLIQUE du DEPARTEMENT  
de LOIRE-ATLANTIQUE*

*Officier de la Légion d'Honneur*

VU le décret n° 68.1053 du 29 novembre 1968, relatif aux hommages publics ;

VU le dossier constitué en vue de donner le nom de "Caserne Gendarme Pelletier" à la caserne de gendarmerie située boulevard du Massacre à Saint Herblain ;

VU la décision de M. le Ministre de la Défense en date du 11 janvier 1983 ;

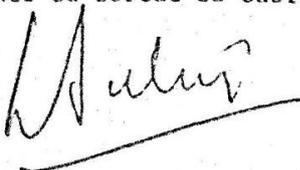
ARRETE

ARTICLE 1er : la caserne de gendarmerie, située boulevard du Massacre à Saint Herblain, prend le nom de "Caserne Gendarme Pelletier"

ARTICLE 2 : M. le Secrétaire Général, M. le Directeur des Travaux du Génie d'Angers, M. le Lieutenant Colonel Commandant le Groupement de Gendarmerie de Loire Atlantique sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Bulletin Officiel du Département.

A NANTES, le 28 février 1983

Pour ampliation,  
Le Chef du Bureau du Cabinet,



J.P. LE BOURHIS

Le Commissaire de la République,

Signé : Henri BAUDEQUIN

NANTES, LE 31 mai 1983

LE CHEF DE CORPS

N° 569/2-A.I.

Madame,

Pour donner suite à ma lettre n° 99/2-A.I. du 24 janvier 1983, j'ai le plaisir de vous annoncer que par arrêté préfectoral en date du 28 février 1983, la caserne de gendarmerie, située Boulevard du Massacre, à SAINT-HERBLAIN, prend le nom de "CASERNE GENDARME PELLETIER".

Cet arrêté, dont je vous joins photocopie, a été inséré au bulletin officiel du Département de Loire-Atlantique du mois d'avril 1983.

La cérémonie officielle au cours de laquelle sera découverte la plaque d'appellation se déroulera en Septembre-October 1983.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée en temps opportun des décisions qui seront prises pour donner à ce baptême l'éclat qu'il mérite.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments distingués.

*Thepenier*

Colonel THEPENIER



## 8.2 – 13 avril 1984 – Invitation du Colonel Thépenier à l'inauguration de la plaque apposée sur la façade de la caserne

LÉGION DE GENDARMERIE  
DES PAYS DE LA LOIRE

NANTES, LE 13 Avril 1984

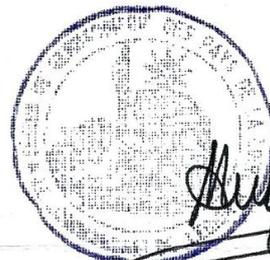
LE CHEF DE CORPS

Madame,

Le 7 Mai 1984, à 17 H 00, se déroulera au siège de la Légion de Gendarmerie des Pays de la Loire, 22, Boulevard du Massacre à SAINT-HERBLAIN, l'inauguration de la plaque "Caserne Gendarme PELLETIER" apposée pour matérialiser la nouvelle appellation de la caserne.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister, avec les membres de votre famille, à cette cérémonie organisée à la mémoire de votre mari.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments distingués.



Colonel THÉPENIER.

Madame Willy PELLETIER  
10, Avenue du Halleray  
44300 - NANTES -

8.3 – mars 1999 – Invitation du Colonel Billard à la cérémonie d'hommage aux gendarmes victimes du devoir

*Le Colonel Billard*  
commandant la légion de gendarmerie départementale  
des Pays de la Loire

*Le Colonel Vanderheyden*  
commandant le groupement de gendarmerie départementale  
de la Loire-Atlantique

Prient Monsieur Pelletier

de bien vouloir leur faire l'honneur d'assister à la cérémonie d'hommage  
aux personnels de la gendarmerie nationale décédés, victimes du devoir,

qui aura lieu le Mardi 16 février 1999 à 11 Heures 30  
à la caserne Pelletier à Saint-Herblain  
(entrée 13 avenue de la Baraudière)

R.F.V.P. (avant le 12.02.1999) 02 40 67 56 02

Tenue (interarmée) B 2

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTERE DE LA DEFENSE  
GENDARMERIE NATIONALE



LEGION DE GENDARMERIE  
DEPARTEMENTALE DES  
PAYS DE LA LOIRE

22, boulevard du Massacre  
44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX  
☎ : 02.40.67.56.01  
☎ : 02.40.67.56.05

22 102 199

cher monsieur Pelletier,

Le commandant de légion

Etait avec plaisir que je vous  
adresse le texte de l'allocution que  
j'ai prononcée le 16 février dernier  
à Saint-Nazaire.

Je tiens à dire que je suis très fier  
d'avoir pu revivre le mémoire de votre  
père à l'occasion de la cérémonie  
d'hommage aux morts de la gendarmerie,  
victimes de leur devoir.

Je vous remercie encore d'avoir  
bien voulu vous associer à cette  
cérémonie et espère avoir par  
ce travail de fils une dimension  
plus affective à l'hommage que nous  
avons voulu rendre au père.

Très cordialement

Le Colonel

**8.4 – 16 février 1999 – Allocution prononcée par le Colonel Billard au cours de la cérémonie d'hommage aux gendarmes victimes du devoir**

Monsieur le Préfet de Région,

Monsieur le Maire de SAINT-HERBLAIN,

Mesdames et Messieurs les élus nationaux, régionaux, départementaux et communaux,

Mon général,

Mesdames et Messieurs les magistrats,

Messieurs les généraux de gendarmerie de la 2ème section,

Mesdames et Messieurs les chefs de services régionaux et départementaux,

Messieurs les Présidents des associations de retraités de la gendarmerie,

Mesdames et Messieurs les Officiers, sous-officiers et personnels du rang de la gendarmerie et personnels civils,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je souhaite tout d'abord adresser les remerciements de tous les personnels de la gendarmerie résidant dans le département de la Loire-Atlantique aux personnalités qui ont répondu à notre invitation et qui ont tenu ainsi, à s'associer à l'hommage que nous venons de rendre à nos morts, victimes de leur devoir.

Vous voudrez bien me pardonner de ne pas adresser de remerciements particuliers à chacune d'entre elles leur nombre me l'interdit. Mais je souhaite cependant dire combien nous sommes honorés de la présence de Monsieur Michel BLANGY, Préfet de la Région des Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique qui a accepté de présider cette cérémonie. Merci Monsieur le Préfet de Région pour les constantes marques d'intérêt que vous ne manquez pas de nous dispenser et auxquelles les gendarmes soyez-en certain, sont particulièrement sensibles.

Cet hommage à nos morts est l'occasion une fois par an, dans tous les départements et territoires français, de rassembler les gendarmes de toutes les formations pour saluer de manière collective la mémoire de ceux des nôtres qui sont tombés dans l'accomplissement de leurs missions, quelles que soient les circonstances de leur sacrifice.

La légion de gendarmerie départementale des Pays de la Loire n'a pas eu heureusement, à déplorer de décès lors de l'accomplissement de ses missions en 1998. Mais au moins 10 d'entre nous se sont trouvés en situation de danger mortel et 41 ont été blessés plus ou moins gravement dans l'exercice de leurs missions. L'action courageuse de certains militaires, dans des circonstances périlleuses, a été récompensée par l'attribution de 5 médailles de la gendarmerie, 5 médailles pour actes de courage et de dévouement et 7 citations à l'ordre de la brigade.

Soldat, agent de la force publique, agent ou officier de police judiciaire, serviteur de l'Etat, le militaire de la gendarmerie sait tous les risques que peut générer, pour lui-même, l'accomplissement de ses missions. La longue histoire de la gendarmerie nationale, intimement liée à celle du pays, avec ses pages de gloire, mais aussi ses périodes troublées, l'expérience de son métier au quotidien, lui ont appris que la mort ou les blessures peuvent être au bout de son engagement au service du pays, de la nation et de l'Etat.

Ce risque le gendarme Willy PELLETIER, héros de la résistance, mort pour la France, qui a donné son nom à notre quartier, ce risque Willy PELLETIER l'avait pleinement accepté.

Ardent patriote, à une époque où la majorité de nos concitoyens courbaient le dos sous l'occupation, ou quelques-uns jouaient le jeu de l'ennemi, le gendarme PELLETIER n'a pas hésité : l'ennemi était celui dont les troupes occupaient notre territoire, pillaient le pays et malmenaient la population. Ses amis étaient ceux qui les combattaient.

Né à NANTES le 6 août 1913, le gendarme PELLETIER ne compte que quatre années de service dans la gendarmerie lorsqu'il est affecté à la brigade de VALLET le 16 décembre 1940. Il est âgé de 27 ans, marié et père d'un garçon.

L'ennemi est déjà installé à NANTES conquise le 19 juin. C'est très certainement dès cette époque que Willy PELLETIER entre dans la résistance puisque des liens suivis l'unissent aux chefs de maquis du Sud-Loire.

Son activité de résistance à l'époque consiste surtout en acquisition et en transmission de renseignement et au sauvetage et à l'évasion des aviateurs anglais abattus au-dessus de notre territoire.

En décembre 1942, il est affecté à la brigade de NANTES CHANTENAY.

Il poursuit ses activités dans la résistance et entre dans le réseau « défense de la France » sous les ordres du commandant Maurice HENRI. Celui-ci en fait son chef de service de renseignement et le nomme lieutenant.

Willy PELLETIER se sert des facilités que lui procurent son état de gendarme pour accomplir ses missions de recherche du renseignement et d'agent de liaison.

C'est ainsi qu'il pénètre à plusieurs reprises dans la base sous-marine de SAINT-NAZAIRE pour porter des ordres aux hommes du réseau chargés de missions de sabotage. Une de ses actions les plus marquantes a lieu le 6 mars 1944 : en uniforme et accompagné d'un résistant déguisé en ouvrier, il pénètre aux chantiers navals DUBIGEON à NANTES où est fabriquée une énorme citerne destinée au ravitaillement en fuel des sous-marins allemands. Avec cet ouvrier il sabote cette citerne de façon que celle-ci explose aux prochains travaux de soudure, ce qui se produit dès le lendemain.

Les activités de Willy PELLETIER finissent cependant par attirer l'attention de la milice et de la police allemande.

Le 3 mai 1944, il est arrêté en pleine rue par la police allemande alors qu'il se trouve en service en ville de NANTES. Les perquisitions ont lieu à son domicile et chez Madame JANEAU où il prend ses repas et rencontre son chef de réseau. Celles-ci ne permettent pas de découvrir des documents ou objets compromettants.

Pendant plusieurs jours il est interrogé au siège de la Kommandantur place FOCH à NANTES. Il est ensuite évacué agonisant à l'hôpital BROUSSAIS où le personnel médical constate que son corps est couvert de traces de coups et de sévices. Il décède le 10 mai 1944 à 21H30.

Il n'a pas parlé sous la torture puisque son arrestation n'a été suivie d'aucune autre dans son propre réseau.

Militaire de la gendarmerie, Willy PELLETIER n'a pas oublié qu'il était avant tout un soldat et que son premier devoir était de défendre la patrie. Il a su avec courage et intelligence mettre sa formation militaire et sa formation policière au service du pays, dans des conditions extrêmement périlleuses. Il n'a pas oublié non plus ses devoirs d'agent de la sécurité publique puisqu'il s'est également illustré pendant les bombardements de NANTES des 16 et 23 septembre 1943 en se rendant dans les secteurs touchés pendant les alertes, pour porter secours aux victimes, procéder à l'évacuation des blessés et assurer la protection de leurs biens.

Si j'ai souhaité en ce jour d'hommage aux morts victimes de leur devoir évoquer la mémoire du gendarme Willy PELLETIER, c'est parce que ce sous-officier me semble tout à fait emblématique de ce qu'est un héros de la gendarmerie. Ce héros dont les titres de gloire s'acquièrent rarement sur les champs de bataille, mais dans l'accomplissement du devoir quotidien.

L'héroïsme du gendarme est de poursuivre l'exécution de ses missions de protection des personnes et des biens et du territoire, malgré les dangers qui peuvent se révéler sans prévenir, en tout instant et en tout lieu.

Willy PELLETIER a élevé au plus haut degré cet héroïsme discret. Il est normal qu'en ce jour de recueillement son souvenir soit rappelé à notre mémoire.

Je vous remercie de votre attention.

CASERNE PELLETIER

# Les gendarmes rendent hommage à leurs morts



Décédé le 10 mai 1944, des suites de tortures perpétrées par la Gestapo, le gendarme Willy Pelletier a donné son nom à la caserne de gendarmerie de Saint-Herblain

En ce jour anniversaire de la promulgation de la loi portant création de la Gendarmerie Nationale, le 16 février 1791, l'ensemble du corps rend hommage, chaque année depuis 1993, aux personnels de la Gendarmerie victime du devoir.

**NANTES.** - Lundi matin, dans la cour de la caserne Pelletier, à Saint-Herblain, siège de la Légion de gendarmerie départementale des Pays-de-la-Loire, une brève cérémonie a rassemblé militaires d'active et retraités pour honorer la mémoire des gendarmes disparus au cours de l'année écoulée.

### « Soldats de loi »

Une cérémonie présidée par le préfet de région, Michel Blangy, en présence du général Thorette, commandant la 9<sup>e</sup> Division d'infanterie de marine, du colonel Billard, commandant de la Légion de gendarmerie, M<sup>me</sup> Papon, vice-présidente du Conseil Général, et MM. Rommelaere, Dosset et Hestault, res-

pectivement présidents du Tréfil (association des officiers de gendarmerie) et de la société nationale des anciens et amis de la gendarmerie, de la Fédération nationale des retraités de la gendarmerie et de l'Union nationale des personnels retraités de la gendarmerie.

Avant de procéder au dépôt de gerbes et après avoir salué les troupes et la musique de la 9<sup>e</sup> DIMA, le préfet a lu le message du Ministre de la défense. « Le gendarme veille chaque jour, chaque nuit, dans nos villes, nos banlieues et nos campagnes, comme sur des théâtres d'opérations extérieurs. Soldats de loi, il est le gage de la paix publique. Il incarne depuis des siècles la protection des personnes et des biens. Les hommes et les femmes qui portent l'uniforme bleu et noir savent les risques qu'ils courent du fait de leur engagement total au service du pays et de leurs concitoyens ».

### L'exemple de Willy Pelletier

Contrairement à de nombreux autres départements, les gendarmes de Loire-Atlantique n'ont subi aucune perte au cours de l'année 1997. Mais cette cérémonie commémorative est l'occasion de rappeler la personnalité de Willy Pelletier qui le 7 mai 1984 a donné son nom à la caserne de Saint-Herblain.

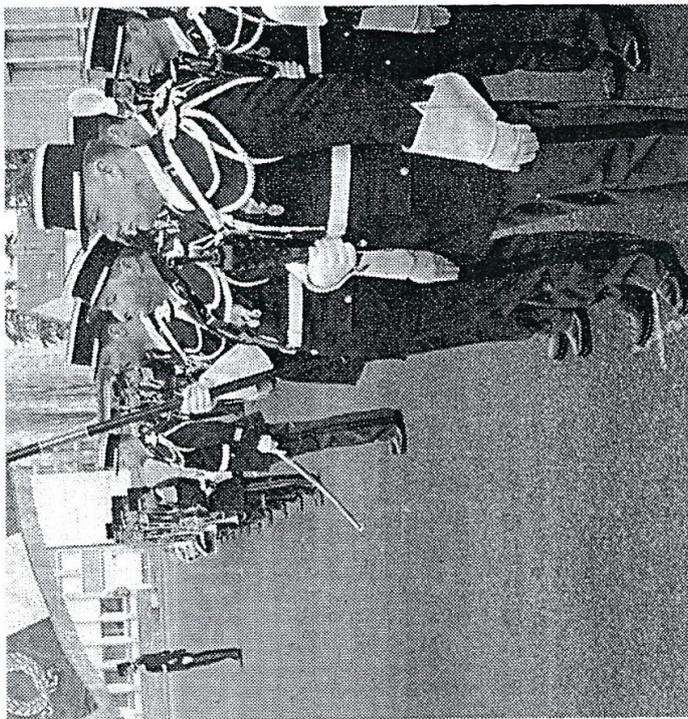
Né à Nantes en 1913, Willy Pelletier s'engage le 28 avril 1932 au sein du 2<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique. Le 30 juin 1936, il intègre la gendarmerie en tant que garde à cheval et est nom-

mé à la 1<sup>re</sup> Compagnie de Nantes. Dès les premiers jours de l'occupation, Willy Pelletier rejoint les rangs de la Résistance. Membre de l'Armée secrète, il adhère au réseau Défense de la France. En poste à la brigade de Chantenay, il profite de son appartenance à la gendarmerie pour effectuer des missions de renseignements sur les mouvements de troupes allemandes, sur les collaborateurs ou aide à l'évasion de requis STO. En

D.B.

Février 1944, il dirige un important sabotage à l'intérieur des Chantiers Dubigeon.

Dénoncé, Willy Pelletier est arrêté deux mois plus tard, le 3 mai 1944, rue Réaumur à Chantenay, par le chef de la Gestapo de Nantes, le sinistre Ruppert. Torturé, il décède sept jours plus tard à l'hôpital militaire. Broussay de Nantes des suites des coups portés par ses bourreaux.



Cérémonie solennelle lundi matin à la caserne Pelletier en l'honneur des gendarmes victimes du devoir